

FEDERATION ALGERIENNE DE VOLLEY BALL

Réunion du Bureau Exécutif Procès verbal n 05 du 10 Mai 2018

L'An deux mille dix huit et le dix du mois de Mai, à 15h00, s'est tenue la réunion du Bureau Exécutif, à la salle de réunion du Centre de loisir et scientifique de Blida, sous la présidence de Monsieur Lemouchi Mustapha, Président de la FAVB.

Etaient Présents :

Tamadartaza M - Heus M - Zouaoui H - Khedache H - Benkheda A - Tamimount K - Oukazi FM - Zitouni Lahcen – Benghalia Kheira – Tibourtine A – Chelda Aissa - Baba Ameer Mustapha.

Absents excusés : Bergueul Dj – DTN Bouzid Mohammed.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption du PV n 04/2018.
- 3- Litige FAVB-Ex entraineur Ikhédji Mouloud.
- 4- Appels.
- 5- Activités des commissions et directions.
- 6- Activités futures.
- 7- Divers.

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents. Après le constat du quorum atteint, il ouvre la séance et invite les membres à lire l'ordre du jour.

1- Adoption ordre du jour :

Après lecture, l'ordre du jour est adopté.

2- Adoption du PV n 04 du 05 avril 2018.

Après lecture et en l'absence de remarques, le PV est adopté.

3- Litige FAVB- Ex entraineur EN SH Ikhedji Mouloud.

Le trésorier rend compte aux membres de l'évolution du litige opposant l'ex entraineur national de l'EN/SH à la FAVB, avec les contacts et réunion établis avec son avocat. Il leur fait part des propositions émises par la partie adverse, à savoir le paiement de 10 mois de salaires, pour le staff technique, dont six mois de travail réalisés avec l'actuel mandat et 04 mois de salaires sur le mandat précédent, entente à l'amiable, en dehors de tout autre paiement.

Décision 1 : Après délibération, le Bureau fédéral décide, à l'unanimité, du paiement de l'ex staff technique de l'EN S/H pour 10 mois de salaires, comme suit , conformément à la convention :

- **2 000 000 DA payable au profit de Ikhedji Mouloud.**
- **900 000 DA payable au profit des trois membres du Staff technique.**

4- Appels :

Le président de la commission de recours soumet au Bureau fédéral la synthèse relative aux appels émis à l'encontre de la CFRQD :

a- Appel du CSA/ESS à l'encontre du CSA/OMK :

Le Bureau Fédéral, après avoir étudié les conclusions fournies par la commission de recours, décide :

Décision 2 : Match à rejouer sur un terrain neutre le mardi 15 mai 2018 à 16h00 à Tadjenant. Délégué fédéral : benkheda Abdelouahab.

b-Appel du CSA/NCB à l'encontre du CSA/GSP :

Le Bureau Fédéral, après avoir étudié les conclusions fournies par la commission de recours, décide :

5- Activités des commissions et directions.

5-1-DTN :

Participation de l'EN/SD à la Coupe du Challenger FIVB : Un écrit a été transmis à la FIVB pour confirmer notre participation.

5-2- CFRQD :

Dettes du CSA/AAzel : Un rendez vous est programmé le dimanche 13 mai 2018 chez le notaire, à BBA pour la signature du document engageant le CSA à rembourser ses dettes selon les échéances arrêtées.

5-3 : Commission Beach :

Réunion de travail tenue avec les ligues, avec une absence des ligues de l'Est et du Sud. Il a été question du programme d'activité et de la participation des jeunes catégories au Beach.

5-4 : Commission Jeunes talents :

Opération sélection des Jeunes Talents : Tournois de la première phase réalisés comme suit :

Le 1 mai 2018 :

Tlemcen – Saida.

Tizi Ouzou - Chlef.

Bejaia - Constantine.

Le 12 mai 2018 :

BBA – Sétif.

Mila – Constantine.

Les rencontres se sont déroulées dans de bonnes conditions.

La deuxième phase, inter –zonal, aura lieu prochainement.

5-5 : Commission développement du volleyball dans le Sud :

Mr Zitouni informe les membres que les actions de suivi et de collecte de l'information pour établir un état des lieux du développement du volleyball dans le Sud sont en cours.

Un rapport détaillé portant sur la situation du volleyball dans le sud sera transmis en fin de saison sportive.

Le président l'exhorte à transmettre l'information aux ligues du Sud afin qu'elles participent à l'opération de sélection des jeunes talents pour désigner les qualifiés au Festival national des jeunes talents qui aura lieu à Alger du 20 au 30 juin 2018.

6- Activités futures :

Le président informe les membres de la prise en charge par la FFVB de nos Equipes nationales Cad/F et Cad/G, pour un montant de 10 000 Euros, et ce pour un stage de préparation à Toulouse. Il est également prévu la prise en charge la participation d'un technicien pour une formation d'entraîneur au CREPS de Toulouse.

7- Divers :

Mr Heus Mohamed, 2eme vice président, rend compte de la mission qu'il à accomplit en Tunisie, en tant que chef de la délégation accompagnant les Equipes nationales des U 17, filles et garçons, pour leur participation au championnat d'Afrique des nations. Il indique à cet effet que beaucoup de difficultés ont été rencontrées à l'occasion de cette mission et il informe les membres des détails et des faits qui ont marqué ce déplacement.

Le Président de la FAVB, du fait de l'absence du DTN, l'invite à développer son compte rendu lors de la prochaine réunion extraordinaire du Bureau fédéral.

Au terme du débat et après avoir épuisé l'ordre du jour et remercié les membres, le président lève la séance à 14h00.

Président de la FAVB
Mustapha LEMOUCHI

Secrétaire de séance
TAMIMOUNT Karim